|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | **L'attrape nigaud des pro-verts, INCROYABLE ! ! !**    **Éoliennes vertes**        **"On ne nous dit pas tout" ?**  Témoignage d’une agricultrice bio.  Le démantèlement d'une éolienne de 2 MW sans compter le béton armé indestructible, est à la charge du propriétaire du terrain, la commune ou le particulier.  J’ai 35 ans, je suis agricultrice bio en Auvergne.  Il y a deux ans, j’ai été contactée par une entreprise privée qui avait pour projet d’installer un parc d’éoliennes dans ma commune.  Je les ai reçus avec joie ! J’avais hâte de participer à un projet écologiste et d’apporter mon grain de sel à la fin du nucléaire.   - Première surprise : je m’attendais à rencontrer un représentant de l’État, ou de la préfecture pour ce genre de projet (l’énergie est, il me semble, le bien de tous et nous sommes tous concernés).  En fait, il n’en était rien : **c’était bien une entreprise privée financée par des fonds** **de pensions étrangers qui était chargée du projet.**   Un peu bizarre, mais, après m’être renseignée, je me suis aperçue que tous les projets étaient tenus par des sociétés privées qui prospectent un peu partout en France pour chercher des terrains où placer des éoliennes.  Je pensais donc que cette société voulait m’acheter un bout de terrain, un peu comme un promoteur immobilier « du vert ».   - Deuxième surprise : la société envisageait effectivement d’implanter une éolienne chez moi, mais elle ne voulait « surtout pas » me déposséder de mes terres.  Elle voulait seulement louer le terrain. Et cela, pour une somme absolument mirobolante : 30.000 euros par an pour deux éoliennes implantées.  Mes revenus actuels sont de 1.500 euros par mois, pensez-donc, 30.000 euros nets par an et pendant 20 ans.  Pendant 20 ans, 30.000 qui tombent tous les ans et je participe à l’écologie nationale.  Un rêve !  La société a insisté pour que je signe « rapidement », car d’autres agriculteurs pouvaient être aussi intéressés. A 30.000 euros par an, je n’en doutais pas une seconde.  Mais... je suis auvergnate, et par nature, méfiante, « Ils veulent payer 75 fois le prix de la terre sans la posséder  Ici ?  Là où nos terres ne valent pas grand-chose ? Il y a un loup quelque part ».  Alors j’ai cherché le loup. Et je l’ai trouvé en demandant un nouveau rendez-vous avec la société.  Je leur ai demandé un contrat du bail. Et j’ai lu toutes les petites lignes.  Et voici la question que je leur ai posée : **au bout de 20 ans, que se passe-t-il ?**  Une réponse très floue : .... On ne sera plus là, car **on revend nos implantations à des** **entreprises étrangères**  (allemandes, américaines… chinoises notamment).  Mais comme la loi nous demande de prévoir le démantèlement de l’éolienne. Nous vous provisionnons 50.000 euros pour vos deux éoliennes.  Parce, bien entendu, au bout de 20 ans, une éolienne, elle est en fin de course, foutue et il est stipulé de la démonter.  Ah bon, alors j’ai fait venir plusieurs entreprises spécialisées dans **le démantèlement des** **éoliennes**.  Résultat : devis pour une éolienne (hauteur 80 mètres), le coût minimum est de 450.000 euros par éolienne, à charge du propriétaire du terrain.   Et s’il ne peut pas payer ? Comme il s’agit d’une éolienne industrielle, l’État se retourne contre le propriétaire, puis contre la commune.  Je fais un rapide calcul : le projet d’ensemble de ma commune de 200 habitants comprend 7 éoliennes, soit 450 000 x 7 = 3.150.000 de dette pour la commune.  **C'est la faillite pour tous.**  Ensuite je me suis demandé pourquoi cette société voulait implanter des éoliennes dans un endroit où il y a si peu de vent.  Réponses : en effet, il n’y a pas assez de vent, mais nous allons construire des éoliennes beaucoup plus hautes ... 80 mètres de haut.  Fort bien. Pour des éoliennes qui ne tourneront que 25 % du temps, ce n’est pas très rentable..  Mais, **comment se fait-il que des fonds de pension s’intéressent tant à l’éolien en France** ?  Tout simple ! En France, une loi exige que **l’énergie verte des éoliennes soit achetée en** **priorité deux fois le prix des autres énergies** (l’hydraulique, qui est pourtant totalement vert, n’a pas ce privilège !).  Donc, c’est intéressant pour les investisseurs étrangers, sans doute en pleine complicité avec notre gouvernement, car, **qui paye cette différence** ? **C'EST NOUS** !  Regardez bien votre facture EDF, il y a une petite ligne qui indique que **nous « participons au développement de l’énergie verte ».**  En fait, nous finançons des actionnaires étrangers.  Ah oui ! Je ne vous ai pas tout dit ! **Cette énergie est essentiellement destinée à être** **exportée, d**onc pas du tout destinée à faire fermer les centrales nucléaires.   Ça, les actionnaires s’en fichent totalement. **Moi pas**.  Le développement de l’éolien en France va coûter 75 milliards d’Euros financés par nous-même pour détruire nos paysages, notre tourisme, la valeur de nos biens immobiliers et nos parcelles cultivables.  Avec cet argent, l’état pourrait redistribuer à chaque français une part pour isoler dignement son logement. Nous pourrions ainsi fermer 18 réacteurs nucléaires. Mais ça, ça ne rapporterait rien aux actionnaires.  **Faites circuler, et réfléchissez.**  **Sous couvert de «VERT», on nous prend vraiment pour des  cons …** | |  | | |  |  | |